

Convention du 29 mars 1972 sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par des objets spatiaux

RS 0.790.2; RO 1974 784

Champ d'application le 9 mars 2007, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A) Déclaration de succession (S)		Entrée en vigueur	
Emirats arabes unis	4 octobre	2000 A	4 octobre	2000
EUMETSAT	29 septembre	2005	29 septembre	2005
Monténégro	9 janvier	2007 S	3 juin	2006
Nigéria	21 décembre	2005 A	21 décembre	2005
Slovaquie	7 avril	2006 S	1 ^{er} janvier	1993
Turquie*	15 février	2007 A	15 février	2007

* Réserves et déclarations

Les réserves et déclarations, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes en anglais pourront être obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1974 793, 1976 1862, 1979 1861, 1982 260, 1983 1324, 1985 1693, 1987 1219, 1990 1996 et 2005 2085. Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/topics/intla/intrea/dbstv.html>).

